

LE TENNIS DE TABLE

AU CŒUR DES COMMUNES

POUR UN NOUVEAU PACTE
ENTRE LES COMMUNES
& LA FFTT



LE TENNIS DE TABLE

AU CŒUR DES COMMUNES

POUR UN NOUVEAU PACTE ENTRE LES COMMUNES & LA FFTT

Le tennis de table est à la fois un **sport olympique** qui fait briller les yeux des enfants et des fans grâce à ses championnes et ses champions et une **pratique physique facile d'accès utile à une société** en proie à de nombreuses crises et fractures. Le ping est une solution aux difficultés des citoyens parce que nos clubs sont des lieux de tous les possibles où on vit la liberté, l'égalité et la fraternité en actes. Chaque personne, en entrant dans une salle de tennis de table, laisse au vestiaire sa condition religieuse, sociale et économique pour apprendre les valeurs et les codes du vivre ensemble. De ce fait, **la société a besoin de plus de ping** parce qu'il sert le bien commun : **le bien vivre ensemble.**

Dans un moment où la France est à la recherche d'un budget, et ses communes, principales contributrices de la politique sportive nationale, sont soumises à d'importantes économies, il nous paraît essentiel **d'avancer ensemble** pour maintenir ce qui apparaît comme un outil essentiel à la société à savoir les associations sportives. En effet, **nos clubs de tennis de table redoutent un recul de l'investissement des communes** en proie à des tensions budgétaires subies par les maires.

Cette situation est d'autant plus inconfortable que notre sport, qui a besoin d'augmenter son parc d'équipements et le nombre d'encadrants diplômés, peine encore à convaincre le secteur privé plus naturellement enclin à investir dans les sports dominants comme le football, le tennis, le golf ou l'équitation.

Vous l'avez compris, les clubs de tennis de table ont besoin des maires, comme les habitants ont besoin de sport et particulièrement de Ping.



Les **bienfaits** de la pratique du ping sont désormais démontrés en termes de santé physique et mentale, d'éducation, d'insertion, d'inclusion mais aussi en termes d'image et de rayonnement de la commune et du territoire. La lutte contre la sédentarité des jeunes et des aînés, les dépressions et burn-out, la baisse des capacités physiques de la jeunesse en proie à des maladies cardio-vasculaires et respiratoires jadis réservées aux adultes, la consommation de médicaments, de stupéfiants, la délinquance sont vos combats. Ce sont précisément les nouveaux enjeux de nos clubs, troisième lieu d'éducation après la famille et l'école et véritables fabriques de bonheur... De sorte que le sport ne coûte pas, il prévient les maux de la société. **En ce sens, 1 euro investi dans le sport engendre une économie de 13 euros de la dépense publique.**

Enfin, le sport sera un allié pour vous car il est légitime et fédérateur. Il participe à la fierté, à la cohésion et la vitalité de votre commune et demeure un élément positif d'une campagne municipale. Dès lors, je considère que les défis des édiles sont aussi ceux des clubs de tennis de table.

Je sais que les clubs de ping seront attentifs à **entretenir des relations constructives** avec votre adjoint en charge des sports, avec votre service des sports et avec vous pour assurer leurs missions sportives, éducatives et sociales. Alors, **construisons ensemble un nouveau pacte social** dans lequel les clubs de tennis de table et la commune coopéreront pour le bien commun.

Ensemble, accompagnons les clubs de ping pour changer la vie de vos concitoyens.

*Gilles ERB
président de la FTTT*

POUR UNE POLITIQUE MUNICIPALE AMBITIEUSE EN FAVEUR DU TENNIS DE TABLE

Le tennis de table connaît un engouement sans précédent en France : près de 6 millions de citoyens le pratiquent occasionnellement et 260 000 le pratiquent dans l'un des 3100 clubs affiliés à la fédération. Suite aux Jeux olympiques, **la demande de tennis de table a été si forte** que la FFTT a enregistré une augmentation de 21,3% de licences (record en France) alors que nous n'avons pas pu accueillir toutes celles et tous ceux qui voulait goûter aux bienfaits du tennis de table ! Nos champions, fantastiques de compétitivité et d'authenticité ont conquis le cœur des Français.

Bien plus qu'un simple loisir, le ping répond aux grands défis contemporains de la société : **éducation** pour une jeunesse en perte de repères, **santé publique** pour les personnes sédentaires éloignées de la pratique sportive, obèses ou atteintes de maladies neuro dégénératives, **insertion professionnelle** pour une partie de la population sans emploi et sans formation, **inclusion** pour des personnes en marge de la société, **transition écologique** pour limiter l'impact de l'activité humaine sur le réchauffement climatique, **le lien social** pour un meilleur vivre ensemble si essentiel à notre société fracturée de toute part et **attractivité du territoire** pour nourrir l'économie locale. Le tennis de table est particulièrement adapté à ces enjeux parce qu'il est populaire au sens où tout le monde a déjà joué. Il est facile d'accès, convivial, ludique, intergénérationnel. De plus, il est très peu onéreux pour la commune et pour les pratiquants, et peu gourmand en emprise en sol.

La FFTT, **première fédération olympique à mission**, forte de ses 260 000 licenciés, ses 3100 clubs et ses 40 000 bénévoles, propose un projet en deux piliers : renforcer sa contribution à la société et contribuer à la récolte des médailles internationales et olympiques.

Pour répondre à la pluralité **des attentes de la population** en matière de pratique physique, **la FFTT a diversifié son offre sportive :**

ping éducatif pour les enfants, ping actif pour une pratique de loisir à tous les âges de la vie, ping compétitif pour ceux qui veulent exploiter leur potentiel physique, et ping citoyen et solidaire pour ceux qui ont envie d'utiliser le ping comme levier de transformation sociale ou qui éprouvent des difficultés à vivre sereinement dans notre société. Le ping change la vie !

À l'approche des élections municipales de 2026, la FFTT invite les élus municipaux à s'engager résolument à travers trois actions complémentaires :

- Encourager la création de nouveaux clubs dans les communes encore non couvertes ;
- Soutenir leur structuration et leur développement avec l'appui des comités départementaux et des ligues régionales ;
- Garantir un financement durable pour assurer leur pérennité.

À travers cette politique ambitieuse, les communes et les clubs fédérés peuvent concrètement agir en faveur de six grandes ambitions partagées. Soutenir les clubs de tennis de table, c'est :

- Animer la commune et renforcer sa **vitalité**, sa **cohésion** et **l'ancrage social en renforçant le lien entre les habitants, l'inclusion et le ping santé**
- Proposer à la population un lieu **d'apprentissage, de formation et d'épanouissement des habitants**
- **Créer de l'emploi et renforcer l'économie locale**
- Accroître **le rayonnement** et **l'attractivité** de la commune pour attirer de nouveaux habitants en valorisant le territoire par des événements et du tourisme durable
- Offrir du sport pour tous, améliorer ainsi la **qualité de vie** et **préserver la santé** des habitants, en favorisant une activité physique régulière, en intérieur, sous un préau ou en extérieur, porteuse de bien-être physique et psychique.
- Prendre soin du **bien-être** et de l'activité physique des jeunes générations mais aussi des plus anciens

DÉCOUVREZ LA



**FONDATION
JACQUES SECRÉTIN**
POUR UN PING CITOYEN

*Accompagnez
les projets d'intérêt
général à caractère
social, humanitaire,
éducatif, inclusif,
environnemental,
de santé...*



SOUTENIR UN CLUB DE PING, C'EST BIEN PLUS QUE SOUTENIR UN SPORT

ENSEMBLE,
METTONS LE PING
AU SERVICE :

DE L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE

Nous voulons une société soucieuse de sa jeunesse. Le tennis de table peut y contribuer.

Le sport en général et le ping en particulier peut être un puissant vecteur d'éducation, s'il est pensé comme tel.

Les jeunes sont en perte de repères, baignés dans une culture du zapping et en proie à une addiction aux écrans qui les rend de plus en plus sédentaires. Ils ont perdu 40% de capacité physique depuis 25 ans et seront touchés par des maladies chroniques plus tôt que les anciennes générations.

Nos clubs éduquent au respect, au fair-play, à l'effort physique et mental à travers les écoles de Ping dirigées par des éducateurs formés et les partenariats avec les fédérations scolaires. Ils permettent à tous les enfants de bouger en prenant du plaisir.

«Nos clubs participent pleinement à l'éducation citoyenne et environnementale de la jeunesse. C'est le lieu de tous les possibles...»

Gilles Erb, président FFTT

Les communes peuvent :

- Soutenir le dispositif «Une école Une table» pour implanter une table dans la cour de récréation des écoles ;
- Rapprocher les écoles des clubs de ping par une information et des animations partagées grâce à des éducateurs formés ;
- Encourager les passerelles entre les Associations Sportives en organisant une journée de présentation des clubs ou en prenant en charge une partie du coût de la licence ;
- Soutenir la création de sections sportives scolaires ;
- Former des professionnels de l'éducation à utiliser le ping comme outil de sensibilisation des enfants à des sujets de société.

ENSEMBLE,
METTONS LE PING
AU SERVICE :

DE LA SANTÉ DES HABITANTS

Nous voulons une société en meilleure santé. Le tennis de table peut y contribuer parce qu'il est populaire et facile d'accès.

Selon le Professeur Carré, la sédentarité engendre des maladies chroniques et tue chaque année 40 000 personnes. Elle touche 30% des adultes.

Nos clubs proposent une pratique adaptée à tous, ce qui permet à tous les habitants de bouger, et ce d'autant plus que le Ping est facile d'accès. On peut y jouer en loisir ou en compétition quelle que soit la santé des personnes. Pratiquer le Ping réduit significativement les risques cardiovasculaires, le diabète et la dépression.

«La sédentarité coûte cher à la société. Nos éducateurs proposent une pratique adaptée à la forme physique et au niveau des pratiquants.»

Christophe Porte, vice-président FFTT

Les communes peuvent :

- Soutenir les clubs labellisés Ping Santé, adaptés aux publics fragiles (Alzheimer, Parkinson, BPCO, Obèse), notamment en soutenant l'emploi d'animateurs ping-santé ;
- Soutenir les dispositifs dédiés aux personnes âgées ;
- Développer du ping en extérieur en implantant des tables dans l'espace public afin de faciliter l'accès au Ping pour tous ;
- Veiller à intégrer du Ping dans les contrats locaux de santé et faciliter les relations entre les clubs de Ping et les maisons de Sport-Santé ;
- Valoriser la pratique et les animations loisir pour toutes et tous ;
- Veiller à ce que les clubs bénéficient d'un équipement permettant la pratique du plus grand nombre (salle spécifique, partagée, équipements scolaires mutualisés) ainsi que des créneaux suffisants pour accueillir une diversité de pratiquants.

ENSEMBLE,
METTONS LE PING
AU SERVICE :

DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Nous voulons une société plus juste. Le tennis de table peut y contribuer.

Le chômage frappe 2,3M de personnes en France en 2024. 12,8% des 15/29 ans sont sans formation ni emploi ou études. Pour certaines personnes à la marge de la société, le sport est un des seuls acteurs sociaux dans lequel il a confiance. Nos clubs sont des espaces dans lesquels les pratiquants peuvent acquérir des repères (softskills) permettant une embauche, trouver de l'aide pour obtenir un stage, suivre des formations d'éducateur, d'arbitre, de dirigeant qui lui seront utiles pour trouver un métier.

«Les clubs sont des carrefours de vie qui peuvent changer la trajectoire d'un licencié.»

Gilles Erb, président FFTT

Les communes peuvent :

- Soutenir les «clubs sportifs engagés» par les actions d'insertion : aller vers, parcours vers l'emploi, du stade vers l'emploi (job-datings), match des métiers, parcours d'insertion ;
- Faciliter les liens entre le club de tennis de table et les entreprises locales ;
- Soutenir les emplois dans les clubs de tennis de table.



ENSEMBLE,
METTONS LE PING
AU SERVICE :

DE L'INCLUSION SOCIALE

Nous voulons une société plus inclusive. Le tennis de table peut y contribuer.

La démocratisation de l'accès au sport doit être au cœur des politiques municipales. Le Ping est un sport universel ouvert à la diversité (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, publics éloignés de la pratique sportive). Le Ping permet de transmettre des valeurs et de lutter contre les discriminations et les violences de toutes les natures (le racisme, l'homophobie...).

Les communes peuvent :

- Soutenir les «clubs sportifs engagés» par les actions inclusives ;
- Introduire une tarification sociale pour les clubs en prenant en charge les frais liés à la pratique pour les plus vulnérables ;
- Contribuer au financement des actions dans les lieux de vie des publics les plus éloignés du sport ;
- Construire ou rénover des équipements sportifs en pensant à leur accessibilité et développer des espaces de vie et de convivialité dans les équipements municipaux ;
- Soutenir les clubs qui créent des univers mixtes, font une place aux femmes, organisent des animations et des compétitions pour les femmes et veillent à la réalisation de vestiaires pour les femmes ;
- Soutenir les «clubs inclusifs» qui accueillent les personnes en situation de handicap en leur donnant des moyens, en veillant à l'accessibilité des équipements ou encore en contribuant à la double licenciation.

«La société a besoin de plus de clubs de Ping.»

Gilles Erb, président FFTT

ENSEMBLE,
METTONS LE PING
AU SERVICE :

DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Nous voulons une société plus prospère. Le tennis de table peut y contribuer.

Le sport participe à l'économie locale. Il crée de l'emploi et, des services et de la richesse.

Nos clubs créent des emplois qualifiés et pérennes : éducateurs, formateurs, sportifs, commerciaux, agents de développement... L'activité pongiste génère également des emplois indirects : hébergement, restauration, fabricant, commerçant, transport, communication, presse.

Ce sont aussi des lieux qui permettent aux personnes éloignées de l'emploi à retrouver des repères, prendre confiance en soi pour intégrer le marché de l'emploi.

«Le tennis de table alimente l'activité économique locale et produit des emplois non délocalisables.»

Gilles Erb, président FFTT

Les communes peuvent :

- Soutenir les emplois dans nos clubs ;
- Accompagner les clubs dans la création d'emplois ;
- Soutenir les «job dating pongistes», dispositifs mettant en synergie les personnes en recherche d'emploi, France Travail et les clubs.

ENSEMBLE,
METTONS LE PING
AU SERVICE :

DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE

Nous voulons une collectivité plus attractive. Le tennis de table peut y contribuer.

L'offre de pratique sportive, les clubs phares ainsi que les grands événements font rayonner les territoires. On parle de tourisme sportif.

Nos clubs proposent de plus en plus une offre de pratique sportive diversifiée qui répond aux attentes renouvelées des habitants : santé, loisir, Ping en réalité virtuelle. En organisant des compétitions prestigieuses et en participant à la conquête de trophées, nos clubs et nos champions font rayonner les villes au-delà de leur territoire. La proposition d'équipements sportifs de qualité est un atout au moment du choix d'implantation des familles.

Les communes peuvent :

- Soutenir les clubs organisateurs de compétitions et d'événements sportifs (financement, mise à disposition de personnels techniques, accompagner les clubs dans leur communication) ;
- Soutenir les clubs qui accueillent des publics diversifiés (subvention) ;
- Récompenser les clubs qui obtiennent des résultats sportifs de premier plan (mise en lumière des performances,) ;
- Construire et rénover des équipements sportifs (spécifiques ou polyvalents) et des espaces de pratique sportive (préau, intérieur, extérieur), et notamment grâce au dispositif Sport Rénov.

«Nos clubs sont au cœur des communes et contribuent par leurs événements, leur marque, leurs performances sportives à nourrir un tourisme durable et familial.»

Gilles Erb, président FFTT

ENSEMBLE,
METTONS LE PING
AU SERVICE :

DU LIEN SOCIAL

Nous voulons une société plus cohésive. Le Ping peut y contribuer.

La fracture sociale gagne du terrain. Les citoyens ont de plus en plus de difficulté à se comprendre, à se parler, à coopérer et à s'écouter. L'individualisme supplante les intérêts collectifs à mesure que les écrans inondent le quotidien des enfants et des adultes.

Nos clubs sont des lieux de vie intergénérationnels faits de rencontres et de projets collectifs. Non seulement ils animent la commune mais en plus ils sont des lieux d'échanges, de convivialité, ouverts à tous. Les bénévoles veillent au bien-être de chacun et créent les conditions de l'expérience de la fraternité en actes.

Les communes peuvent :

- Soutenir les clubs fédérés (plus sûrs car les dirigeants et encadrants sont soumis au contrôle d'honorabilité) et créer de nouveaux clubs de ping quand il n'y en a pas ;
- Promouvoir et défendre la diversité ;
- Soutenir les animations des clubs pour leurs licenciés mais aussi pour l'ensemble des habitants de la commune ;
- Valoriser les pratiques mixtes ;
- Soutenir les clubs inclusifs et tous les clubs qui accueillent des personnes en situation de handicap ;
- Soutenir, accompagner et valoriser les bénévoles.

«Les clubs de ping sont des lieux de vie dans lesquels les habitants construisent le vivre-ensemble»

**Cécile Léonard,
vice-présidente FFTT**



ENSEMBLE,
METTONS LE PING
AU SERVICE :

DE PARTENARIATS STRUCTURANTS

Nous voulons une société plus impactante sur la vie des habitants. Le Ping peut y contribuer.

Au moment où l'argent public se fait rare, les communes doivent rationaliser leurs dépenses, faire des choix éclairés et penser mutualisation à tous les niveaux (partage de créneaux, de salles, d'éducateurs). Nos clubs participent à des écosystèmes en apportant leur expertise et les bienfaits de la pratique aux côtés d'autres acteurs : santé, citoyenneté, insertion, économie.

« Bien implantés dans la commune, nos clubs initient des projets avec d'autres acteurs. Ils créent ainsi des synergies au service des habitants. »

Gilles Erb, président FFTT

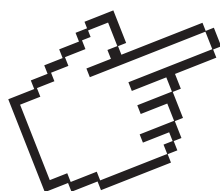
Nos communes peuvent :

- Intégrer le Ping aux contrats locaux de santé et encourager la prescription médicale d'activité physique ;
- Signer une convention avec le club et la fédération pour le développement du ping au service des citoyens ;
- Participer à des réflexions communales sur la mobilité, l'aménagement urbain ou le design actif ;
- Participer aux réflexions sur la construction de nouveaux espaces de pratique ou de nouveaux équipements sportifs ;
- Équiper les EPAHD, les prisons, les parcs, les écoles, les hôpitaux, de tables de tennis de table ;
- Mutualiser les équipements sportifs avec les habitants des communes avoisinantes.

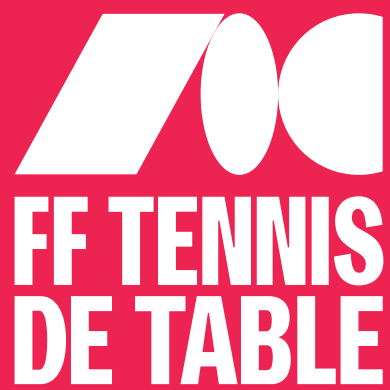


**«Notre club entretient
avec la commune une relation exemplaire,
basée sur la confiance et la collaboration.
Chaque projet se construit ensemble,
dans un véritable esprit gagnant-gagnant.
Cette synergie nous permet de développer
le ping pour toutes et tous, tout en contribuant
au dynamisme de notre territoire.
Nous sommes fiers de ce partenariat
efficace et durable.»**

Florence Brault, présidente du Centre'Isère TT



WWW.FFTT.COM



3, rue Dieudonné Costes
75013 PARIS

WWW.FFTT.COM

